



Communiqué

Date: le 21 novembre 1989

Pour publication: immédiate

LE CANADA ET L'URSS S'ENTENDENT POUR LIMITER LES RISQUES DE DÉVERSEMENT D'HYDROCARBURES DANS L'ARCTIQUE

MOSCOU -- Le Premier ministre Brian Mulroney et le Président du Conseil des ministres, Nikolay Ryzhkov, ont signé hier à Moscou un protocole d'entente sur la prévention de la pollution marine dans l'Arctique.

L'objet de l'accord est de permettre aux deux pays d'intervenir plus efficacement en cas de déversement d'hydrocarbures dans l'Arctique. Plus précisément, les deux gouvernements ont convenu d'échanger des renseignements sur de nombreux domaines environnementaux d'intérêt mutuel, notamment la législation politique de prévention de la pollution, la surveillance, les mesures de prévention dans les communautés côtières du Nord, les capacités de nettoyage et les résultats en matière de recherche et de développement.

Le Premier ministre a fait état de l'importance prioritaire que les deux pays ont convenu d'accorder à l'amélioration des méthodes de prévention et à l'adoption de mesures de réglementation et de surveillance. Il a précisé que leur second objectif était la réduction et le contrôle de la pollution par les navires grâce à l'amélioration de la technologie et à l'accroissement de la coopération internationale en matière d'échange de renseignements et de ressources.

Le protocole note l'importance écologique, économique, sociale et culturelle de l'environnement marin et précise qu'il incombe à chaque pays de protéger et de mettre en valeur ce milieu unique au monde au profit de tous les peuples.

- 30 -

(Voir documentation ci-jointe)